

POINT DE VUE



Pascal Mangin
Adjoint au maire de
Strasbourg,
Chargé des affaires
européennes

Quels sont les enjeux de ce projet au niveau de l'agglomération et de la région transfrontalière ?

Strasbourg avait jusqu'alors plutôt tendance à tourner le dos au fleuve. Ce projet marque ainsi, pour la ville et pour la Communauté Urbaine, la reconquête des rives du Rhin.

L'aménagement de ces rives, d'une grande qualité, permet de souligner l'unité du fleuve, une unité urbanistique et symbolique qui augure d'un développement de plus en plus harmonieux de part et d'autre de la frontière.

Marque-t-il une étape, un tremplin dans les relations transfrontalières entre les deux villes ?

Oui, dans la mesure où ce projet n'est pas entrepris d'un côté ou de l'autre, comme c'est souvent le cas dans les projets transfrontaliers. Généralement il y a deux situations qui sont différentes de part et d'autre de la frontière et qui se rejoignent sur un point ou deux ; les enjeux et les intérêts ne sont pas toujours les mêmes et les projets communs rarement "intégratifs". Ici, on est dans un projet "pleinement" transfrontalier. Les choses ont été décidées, faites ensemble, par les deux villes. Les intérêts sont les mêmes et les populations françaises et allemandes en bénéficient de la même façon. La localisation à la frontière, sur le Rhin et la construction de la passerelle qui relie symboliquement les deux villes renforcent encore cet aspect.

Les populations, déjà proches, vont se rapprocher davantage et "passer" la frontière, devenue un lieu de vie, plus facilement encore.

Y a-t-il d'autres projets importants qui suivront ?

Ce projet de très grande ampleur préfigure l'Eurodistrict. Celui-ci marquera un "saut intégratif" supplémentaire dans l'aménagement transfrontalier de l'agglomération. Le parc binational pourra également devenir un lieu d'animation transfrontalier régulier.

Aujourd'hui, il faut vivre pleinement cet événement.

Entre Strasbourg et Kehl, un festival transfrontalier riche en symbole

Inauguré le 23 avril dernier, le jardin des deux rives accueille, jusqu'au 10 octobre, un festival transfrontalier de l'art du paysage. Placé au cœur de l'agglomération transfrontalière de Strasbourg/Kehl, sur les rives du Rhin, cet événement marque l'aboutissement d'un vaste projet transfrontalier incluant l'aménagement d'un jardin de 56 hectares et la construction d'une passerelle pour vélos et piétons au dessus du Rhin, reliant symboliquement les deux cités.

L'aménagement des bords du Rhin

Les deux villes ont lancé en 1995 un grand projet d'aménagement sur une zone de 160 hectares située à leur point de rencontre, en bordure du Rhin. Vaste "no man's land" constitué de friches urbaines et industrielles, l'espace est en train de devenir le cœur urbain de l'agglomération transfrontalière, faisant des rives du Rhin l'un de ses lieux les plus attractifs.

En 1999, les deux villes ont signé une convention de coopération transfrontalière afin de lancer deux concours internationaux, le premier pour l'aménagement du parc binational, le "jardin des deux rives" et le second afin de sélectionner l'architecte de l'élément central du projet : la passerelle. Ces deux équipements ont vus le jour en 2004 et ont été inaugurés le jour de l'ouverture du festival.

A l'origine, ce projet repose sur une initiative de la ville de Kehl qui s'est portée candidate à l'accueil d'un festival de l'art du paysage, démarche à laquelle Strasbourg a rapidement été associée.



L'organisation de ces floralies, "Landesgartenschau" en allemand, constitue le second volet du projet.

Des floralies transfrontalières

Élément phare de l'année pour toute l'agglomération transfrontalière, ces floralies, chères aux allemands (elles sont organisées tous les deux ans par les Länder depuis 1980), traversent la frontière pour la première fois. Ce "festival de deux rives", organisé du 24 avril au 10 octobre 2004, s'annonce riche en manifestations et divertissements : concours de jardins éphémères, expositions florales, végétaux rares, musique, danse, arts de la rue... Ces spectacles choisis en rapport avec le lieu investi (thèmes de l'eau, des jardins, de la nature) s'articulent en autant de temps forts, rendez-vous réguliers et animations permanentes. Organisé conjointement par les deux villes, cet événement est le symbole de leur amitié et de leur volonté de se tourner l'une vers l'autre. L'image et l'attractivité de toute la région transfrontalière devraient en sortir valorisées. Près de 1,5 millions de visiteurs venus de toute l'Europe sont attendus.

Pour en savoir plus : <http://www.festivaldesdeuxrives.com>

Perpignan/Lleida

Création d'un centre de produits agricoles biologiques

La province de Lleida et le département des Pyrénées-Orientales ont des économies très proches notamment dans le secteur agricole. Le marché de la production biologique est de plus en plus en pleine expansion. Dans ce contexte, les villes de Lleida et de Perpignan se sont associées pour mettre en place un centre transfrontalier de produits agricoles biologiques.

Financé en partie par Interreg, le projet devrait s'étaler sur deux ans, de 2004 à 2006. Son objectif est de développer les actions et l'emploi dans la région transfrontalière en améliorant la qualité des produits et en valorisant les productions locales.

Quatre axes de travail ont été définis. Dans le domaine de l'information, un centre de ressources, un portail Internet et des rencontres entre producteurs et entreprises des deux côtés de la frontière sont prévus. Le second axe concerne la formation des agriculteurs et des techniciens. Le volet "conseil et promotion", centré sur le développement du marché de consommation de proximité, permettra l'édition d'un guide des points de vente et mettra en place des participations à des foires en Espagne et en France. Enfin, l'axe consacré

aux transferts de technologies et à l'expérimentation donnera lieu à l'organisation de journées portes ouvertes et d'échanges entre agriculteurs français et espagnols, à la création d'un verger expérimental, à des actions de lutte contre la mouche méditerranéenne, un violent parasite, etc.

Les enjeux de ce projet sont importants pour la région transfrontalière : favoriser la production et la commercialisation des produits, créer une activité économique suffisante pour que la population reste sur le territoire, dynamiser les transactions transfrontalières...

Le centre sera situé à Mercolleida en Espagne. La ville de Perpignan assure l'interface et la coordination entre Lleida, la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales et le Centre d'Initiatives et de Valorisation de l'Agriculture et du Milieu rural et d'autres partenaires, pendant toute la durée de mise en place du projet. Le rôle de la Chambre d'Agriculture concerne plus particulièrement les journées de formation, les rencontres et l'échange de techniciens. Les autres partenaires catalans sont nombreux comme la Généralitat de Catalunya, le Consortium de promocio economica de Lleida, etc.



FICHE TECHNIQUE



Les EURES (EUROPEAN Employment Services)

Favoriser la libre circulation des travailleurs au sein de l'Union européenne afin d'adapter et de rendre plus flexible le marché du travail, c'est dans ce but que le réseau des EURES a été créé, en 1993, par la Commission européenne.

Pour renforcer encore la cohésion, des EURES spécifiquement consacrés aux zones transfrontalières ont été mis en place. Il en existe aujourd'hui 21 répartis entre 14 pays.

Le réseau dans son ensemble

Le réseau des EURES, qui s'étend à l'ensemble de l'espace économique européen et à la Suisse, regroupe des services publics de l'emploi, des syndicats, des organisations patronales et des "conseillers EURES", spécialistes du marché du travail, qui animent ce réseau et répondent directement aux demandes. La Commission européenne assure pour sa part la coordination générale.

Les objectifs du réseau, destiné autant aux demandeurs d'emploi qu'aux employeurs, sont les suivants :

- Informer, guider et conseiller les travailleurs mobiles sur les offres d'emplois et les conditions de vie et de travail en Europe.
- Aider les employeurs recrutant des travailleurs d'autres pays.
- Fournir des conseils et une guidance spécifiques aux travailleurs et employeurs des régions transfrontalières.

Les EURES transfrontaliers

Les zones frontalières sont marquées par des flux importants de main d'œuvre et par des pratiques, des ordres juridiques et des systèmes économiques et sociaux souvent très différents de chaque côté. C'est pour répondre à cette spécificité que les EURES transfrontaliers ont été créés.

Leur rôle est d'informer sur les législations et conditions de vie et de travail de part et d'autre des frontières, de diffuser des offres et demandes d'emplois en zones transfrontalières, d'organiser la gestion prévisionnelle de l'emploi, d'évaluer la situation du marché du travail et de faire des propositions pour des actions communes fédérant les organismes compétents de pays différents.

Les EURES transfrontaliers sont présents sur les frontières suivantes : Allemagne (9 EURES), France (7), Pays-Bas (5), Belgique, Italie et Autriche (4), Suisse (3), Grande-Bretagne, Luxembourg, Danemark, Espagne et Suède (2), Irlande, Portugal et Finlande (1).

Des sites Internet consacrés à chaque EURES transfrontalier existent déjà ou sont en cours de création.

Pour en savoir plus : <http://europa.eu.int/eures/>

ÉVÉNEMENTS

■ Université d'été transfrontalière

Thème : "L'environnement dans l'espace du Rhin supérieur : les enjeux scientifiques et sociaux dans une région trinationale" (Suisse, Allemagne, France)

Date : 23 juillet - 1er août 2004

Lieu : Bad Herrenalb (Forêt-noire)

Organisateur : Confédération Européenne des Universités du Rhin Supérieur (EUCOR)

Pour en savoir plus :

<http://www.eucor-uni.org/> (rubrique : Calendrier)

PUBLICATIONS

■ "Dimension Villes"

Les dossiers de l'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS) consacrent un numéro spécial et son supplément (mars 2004, n° 43) à la coopération transfrontalière et à l'aménagement du territoire dans la région du Rhin supérieur.

Ces documents peuvent être téléchargés sur www.espaces-transfrontaliers.org (rubrique : Documentation générale).

■ "L'Arc jurassien, histoire d'un espace transfrontalier"

Ce livre collectif tente de répondre à la question : Y a-t-il des Jurassiens ? Il étudie l'histoire jurassienne, la frontière politique, le sentiment d'appartenance, les intérêts communs...

Pour se le procurer :

<http://www.cabedita.ch>

Auteurs : L. Tissot, J-C Daumas

Editeurs : Cabédita, Maé-Erti

DANS LA PRESSE, EN MAI...

- Esch-Belval - La France s'arrime au méga-projet urbain, **Le Républicain lorrain, 7 mai**
La Lorraine et le Grand Duché travailleront ensemble sur le méga-projet urbain de Esch-Belval. L'accord a été signé à Metz ...
- Etude - La force de l'agglomération viendra de son unité, **Le Républicain lorrain, 12 mai**
L'agglomération transfrontalière autour de Longwy s'impose comme une entité politique et humaine avec laquelle il faudra compter.
- 77 communes de la Moselle et du Land de Sarre (Allemagne) s'engagent à créer, d'ici à 2006, une entité de coopération transfrontalière baptisée "Eurodistrict", **Maire-Info, 7 mai**
- Un petit bout d'Europe est né, **DNA, 11 mai**
Jeudi matin à Lahr (Bad Württemberg), élus allemands et français ont donné naissance au "groupement local de coopération transfrontalière", le Zweckverband. Une instance à un nouvel échelon, à la fois européen et local ...
- Un nouveau pont sur le Rhin, **L'Alsace, 12 mai**
La communauté de communes Porte de France Rhin sud et la ville de Neuenburg am Rhein ont signé une convention de coopération transfrontalière ...
- Une grande carte pour retrouver tous les sites touristiques lémaniques, **Le Temps, 1er mai**
Du Glacier du Rhône, à l'est, aux berges de la Saône, à l'ouest, 142 destinations touristiques figurent sur une carte intitulée "Panorama du Léman" ...
- Comment Genève se prépare-t-elle au moment où l'autoroute A41 mettra Annecy à un quart d'heure ?, **Le Temps, 24 mai**
Sylvie Cohen, directrice des Affaires extérieures à l'Etat de Genève, fait le point sur les relations transfrontalières avec la France voisine ...
- Bientôt des logements en France avec de l'argent suisse, **Tribune de Genève, 24 mai**
C'est une première. Les autorités genevoises projettent de construire un immeuble en France voisine pour répondre au problème transfrontalier du logement ...
- Entrée de la Principauté au Conseil de l'Europe... avant-dernière marche gravie ..., **Le Petit Niçois, 6 mai**
La Principauté de Monaco a désormais la voie ouverte pour devenir le 46^{ème} Etat membre du Conseil de l'Europe ...